



groupe Alternance 2020

Président : Bertrand PLOUVIER

Téléphone : 02 23 62 13 60

Télécopie : 02 23 62 13 64

e-mail : alternance2020@ville-rennes.fr

Conseil Municipal du 24 novembre 2014

Intervention de Benoit Caron

Conseiller Municipal de Rennes, membre du groupe Alternance 2020

Libre Expression des groupes politiques

Madame la maire,
Mes chers collègues,

Il y'a quelques jours vous avez réprimandé votre adjoint à la démocratie locale, parce que ce dernier s'était rendu à une manifestation interdite, en hommage à Rémi Fraisse, ce militant écologiste décédé au cours d'une manifestation en opposition au barrage de Sivens.

La manifestation à laquelle s'est rendue votre adjoint, faisait suite à un certain nombre d'autres, ayant la même motivation, et ayant dégénéré dans la violence. C'est pourquoi cette manifestation avait été interdite par monsieur le préfet. Pour des raisons de sécurité publique. Cela n'a pas empêché votre adjoint de s'y rendre et de soutenir l'organisation, et la tenue de cette manifestation.

Le président du groupe Écologiste au conseil municipal, l'a par ailleurs désapprouvé en ces termes : "Il n'a pas pensé à mal mais nous l'avons clairement rappelé à l'ordre. Ayant reçu une délégation de madame la Maire, il n'avait pas à être présent à cette manifestation". C'était la moindre des choses, sachant que pour éviter de mettre de l'huile sur le feu, l'université de rennes 2 avait dû être fermée pour une journée.

Votre adjoint à la démocratie locale, prenant part à une manifestation interdite, dont certaines, de motivations identiques, ont dégénéré dans la violence, cela fait mauvais effet. Qu'il soutienne un tel mouvement, fermement réprimé par le gouvernement que vous soutenez vous plongeait dans un certain embarras, et pouvait mettre en doute votre autorité. Pourtant, madame la Maire, vous connaissez bien les engagements de votre adjoint à qui vous avez confié les clés de notre "démocratie locale".

Il s'est engagé depuis longtemps pour la libéralisation du cannabis et il est un des acteurs actifs de l'appel du 18 joint, lancé par le CIRC. Et qu'il relaye, notamment au sein de notre conseil municipal depuis de nombreuses années. Vous lui avez délégué la responsabilité de superviser et d'organiser les débats démocratiques et citoyens de notre ville, par le biais de la " fabrique citoyenne" avec les moyens financiers adéquats. Comme le soulignait notre collègue Bertrand Plouvier, il va donc les utiliser pour tenter de valider ses engagements personnels, notamment sur la libéralisation du cannabis.

Mais revenons sur ce qu'il en est fondamentalement de la fabrique citoyenne. Nous pourrions penser qu'il s'agit d'un moyen d'aller au contact des rennais afin de recueillir leurs avis, opinions et attentes , et d'en tenir compte dans les décisions à prendre. C'est en tout cas comme cela que cela nous avait été présenté. En fait, les fabriques citoyennes, ont présidé à beaucoup de programme électoraux pour les listes EELV des dernières élections municipales, et vont probablement servir de plates formes pour des élections futures, et notamment départementales.

Je veux prendre à témoin, pour attester ces affirmations, les dernières déclarations de David Cormant, numéro 2 du parti écologiste, relayées par la presse, et qui situent clairement le débat.



"Il s'agit de proposer l'alliance de toutes les forces de gauche, alternatives au parti socialiste. Ces fabriques citoyennes pourraient être l'occasion de fédérer les énergies militantes, dans un format nouveau. Le but étant de se rassembler contre la droite et l'extrême droite pour proposer une alternative au PS."

Vous comprendrez madame la Maire que les doutes qui nous habitaient lors du lancement de ces assises de la démocratie locale sous le nom de fabrique citoyenne, deviennent désormais un réquisitoire en suspicion légitime.

Nous ne pouvons accepter, mais vous non plus certainement, que la municipalité finance le programme électoral d'une formation politique, fut elle pour des raisons d'alliance politicienne, partie prenante de votre majorité.

En conséquence, nous vous demandons solennellement de réexaminer vos décisions concernant la fabrique citoyenne et de retirer la délégation d'adjoint à la démocratie locale à notre collègue.

Je vous remercie.